



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022
A 20H30**

Commune de Léaz

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET – Emelyne ETIENNE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Norbert GILBRIN - Kévin FAVRE - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN -

Absents excusés : Loïc NORMANT donne pouvoir à Valérie MAYOR - Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Christine BLANC – Johann BRESSON -

Absents : Thierry GUICHARD - Helena REBOULET -

Début de séance : 20h30

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2022 : Accepté à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance : Pierre-Luc CHATAIGNON

DECISION DU MAIRE

DECISION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN COMMUNAUTAIRE EN CHARGE DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Etant donné, l'urgence de renouveler la convention avec le service ADS Madame la Maire décide :

LE RENOUVELLEMENT de l'adhésion de la commune de Léaz au service commun communautaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dit « Service ADS » ;

D'APPROUVER la convention régissant les principes du service ADS entre la commune et la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex ;

D'ACTER le principe du renouvellement de l'adhésion pour une durée de 3 ans à partir du 1er janvier 2022 ;

D'AUTORISER le maire à signer la convention annexée ainsi que tout document relatif à ce dossier ;

D'AUTORISER le maire à émettre tout titre ou mandat relatif à ce dossier ainsi qu'à la convention ;

DELIBERATIONS

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3

Madame la Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022 :

FONCTIONNEMENT				
Article	Chapitre		Dépenses	Recettes
60631	011	Fournitures d'entretien	2 200.00	
615228	011	Autres bâtiments	350.00	
63512	011	Taxes foncière	22.00	
615231	011	Voirie	-2 572.00	
			0.00	0.00
INVESTISSEMENT				
Article	Chapitre		Dépenses	Recettes
2135	21	Inst.géné.agenc.aména.cons	-1 200.00	
2158	21	Autres matériels et outillages	1 200.00	
			0.00	0.00

Après en avoir délibéré à main levée, le conseil municipal à l'unanimité :

- ACCEPTE la Décision Budgétaire Modificative N°3 énoncée ci-avant
- DIT qu'un exemplaire de la présente sera adressé à la trésorerie de Gex



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022
A 20H30**

Commune de Léaz

DYNACITE rétrocession des noues du lotissement - « Les Charmilles »

Madame la Maire explique que la délibération concernant la rétrocession de quatre noues au lotissement « Les Charmilles » appartenant à DYNACITE est ajournée de la séance en attendant plus d'informations du service eaux pluviales de la CAPG.

PORTER A CONNAISSANCE

- DEMISSION LUDIVINE ADENOT DE SON POSTE D'ADJOINT ET DU POSTE DE CONSEILLERE MUNICIPALE

Madame le Maire explique que Madame ADENOT a démissionné de son poste d'adjointe et de conseillère municipale. Cette démission prend effet au 26/10/2022 validée par les services de la préfecture.

Il a été proposé en réunion de travail du 07 novembre 2022, de ne pas pourvoir le poste d'adjoint dans l'immédiat, une concertation et une organisation de l'exécutif doit être étudiée préalablement.

Il est rappelé que le poste d'adjoint ou de conseiller municipal délégué fait l'objet d'une indemnité de fonction, avec des délégations devant correspondre à une activité effectivement exercée en lien avec les compétences correspondantes. Il est donc important de bien étudier le dossier avant une prise de décision. (Dossier à suivre).

- DISSOLUTION DU CENTRE DE PREMIERES INTERVENTION NON INTEGRE – LEAZ

Par décision préfectorale du 21/10/2022, reçu par mail en mairie de Léaz, le 08 novembre 2022, le CPINI de Léaz sera dissous à compter du 31/12/2022.

Les démarches à entreprendre tant au niveau administratif que technique (matériel – véhicule) sont en cours, en étroite collaboration avec le Chef de Corps.

DIVERS

- MARCHE ELECTRICITE

Entre le 1er aout 2021 et le 1er aout 2022, la commune a subi une augmentation de 30% sur sa consommation. Après étude du dossier, les contrats d'EDF ont été renégociés afin de revenir aux tarifs réglementés, à compter du 02/11/2022.

- COMPENSATION FINANCIERE GENEVOISE 2022

Le montant de 309 166.04 € est attribué pour 175 frontaliers.

- BILAN DE LA COMMISSION TRAVAUX

Marquage peinture RD 1206 en agglomération

La réfection de la peinture sur voirie en agglomération s'avère nécessaire par mesure de sécurité routière. (Les voiries hors agglomération sont à la charge du Conseil Départemental).

Les devis suivants ont été acceptés pour :

- LONGERAY : 1 082.22 € TTC
- LEAZ : 2 389.74 € TTC
- GRESIN : 237.00 € TTC (parking – arrêt de bus – prolongement de la ligne blanche au niveau de l'abribus)

Cour ancienne école – Grésin

Le terrain bouge provoquant des fissures importantes sur les murs avec risque d'effondrement.

Quatre devis ont été établis :



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 A 20H30

Commune de Léaz

Trois devis pour l'entreprise GALLIA correspondant à trois portions de mur :

- Mur 1 : 19 166.90 € TTC
- Mur 2 : 26 722.81 € TTC
- Mur 3 : 10 271.11 € TTC

Soit un total de : 56 159.82 € TTC

Nous sommes toujours en attente du devis pour la reprise de la clôture par l'entreprise VERDET.
Le conseil municipal décide d'entreprendre les travaux de réfection des murs cette année.

Chemin des Acacias – Grésin

Le cahier des clauses techniques particulières est en cours d'élaboration en vue de finaliser le dossier global forfaitaire (dossier en cours d'élaboration).

Bibliothèque

Le remplacement de la porte d'entrée principale est prévu fin novembre, pour un montant de 3 184.50 € TTC.

Ecole maternelle

Les portes actuelles ne sont plus étanches, il convient donc de procéder au changement de trois sorties de secours et de la porte principale, en aluminium. Les devis sont en attente à prévoir au budget 2023.

Conteneurs tri – LONGERAY

La mise en place d'une clôture de protection de conteneurs de tri-sélectif a été étudiée, pour éviter que les déchets s'envolent dans les champs situés à l'arrière.

La commune a l'accord du Conseil Départemental pour l'implantation de cette clôture sur leur propriété.

Le SILVALOR et Pays de Gex Agglo ne prennent pas en charge les aménagements des tris-sélectifs.

Un devis a été effectué pour un montant de 1 530.00 € TTC, pour la mise en place d'un grillage galvanisé sur une longueur de 15 mètres linéaires et 2 mètres de hauteur.

Rue Saint-Amand – Ecole

Le revêtement de la voirie le long de la maison située au 16 rue Saint-Amand doit être refait en raison des infiltrations d'eau provenant de la voirie. Un devis a été demandé avec une répartition de la dépense 50% propriétaire / 50% commune soit 815.00 € TTC chacun.

• SIMPLIFICATION DES GESTES DE TRI

A partir du 1er janvier 2023, pour simplifier le geste de tri et augmenter les quantités collectées, tous les emballages seront déposés dans le même conteneur Jaune (carton/papier – plastique – métal)

• CESSION TERRAIN « LE BOSQUET » COMMUNE A SEMCODA -

La signature de l'acte pour la cession de l'assise de l'immeuble « Le Bosquet » à Grésin est fixée au 29 novembre 2022 à 10h auprès du notaire Maître BERROD.

• ARBRES DE NOEL

Vu le contexte de la crise climatique et énergétique, Madame la Maire propose de ne pas acheter des sapins de Noël et de réduire les illuminations sur l'ensemble de la commune.

Elle propose d'enjoliver les arbres existants dans la mesure du possible, avec des décorations non énergivores.



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022
A 20H30**

Commune de Léaz

A Léaz et Longeray : il y a le tilleul - A Grésin : il n'y en a pas.

Pour information les guirlandes des sapins sont avec des ampoules Led, contrairement aux guirlandes sur les poteaux et fontaines n'en sont pas.

Les conseillers municipaux sont invités à participer à la distribution du vin chaud le samedi 10 décembre 2022 à partir de 11h. jusqu'à 12h30 dans chaque village.

Après discussion les conseillers étudient la proposition d'un habitant de remettre des tuyas à la commune ce qui permet de recycler ces arbres, ou de voir si des sapins peuvent être récupérés dans les coupes de la commune.

- BIBLIOTHEQUE

Pour faire continuer de vivre la bibliothèque toute personne intéressée est invitée à prendre contact avec Mme Florence LESAGE, bibliothécaire.

La bibliothèque sera ouverte le 10 décembre 2022 pour accueillir de nouveaux bénévoles.

AGENDA

Dimanche 27 novembre 2022

Samedi 10 décembre 2022

Lundi 12 décembre 2022

Vendredi 16 décembre 2022

Vendredi 13 janvier 2023

Samedi 1er avril 2023

Thé dansant organisé par Léaz Swing

Décoration des sapins de Noël, vin chaud organisé par le C.C.A.S. et les associations

Conseil municipal 20h30

Goûter buvette et crêpes organisé par le Sou des écoles

Vœux du Maire – 19h30

Repas des aînés CCAS

Fin de la séance à : 22h10

Pierre-Luc CHATAIGNON

Secrétaire



Christine BLANC

Maire